



**Tournoi
Provincial Atome
de Saint-Agapit**

29e édition

Du 4 au 17 janvier 2010

Centre sportif G.H. Vermette de St-Agapit

Bonjour,

Voici les principales informations concernant le 2^e tournoi de notre équipe Gouverneurs Atome A2.

Le tournoi est une formule gagnant-perdant.

La date est du 4 au 10 janvier pour les équipes de classes "A" qui se disputeront les honneurs du tournoi. Le nombre minimum de parties est de 2 parties.

Les dates et heures de nos parties ne sont pas encore disponible bien sur.

Vous trouverez aussi sur le site internet du tournoi les équipes participantes dans la classe "A" et d'autres informations relatives au tournoi.

Merci et bon tournoi à tous.

Joanne Corneau

Principaux règlements

1. Durée des parties : Chaque partie comprend deux périodes de 10 minutes et une de 12 minutes chronométrées.
2. Les gardiens changent de but après chaque période, il n'y a pas de temps de repos entre la première et la deuxième période. *Il y a arrêt entre la deuxième et la troisième période pour refaire la surface glacée.
3. Si une différence de 7 buts survient (après deux périodes de jeu) la partie prend fin.
4. Avant chaque partie, chaque entraîneur ou gérant doit vérifier et signer sa feuille d'alignement.
5. Les joueurs doivent faire partie d'une même équipe enregistrée à Hockey-Québec.
6. Lorsque les couleurs des chandails des équipes ne font pas suffisamment contraste, l'équipe qui visite au tableau indicateur doit changer de gilet; une autre série de gilets peut être alors fournie par le tournoi. (***)**Donc il faudra toujours apporter les 2 chandails**)
7. Lors d'une blessure au gardien de buts, tout le temps nécessaire sera accordé à l'équipe pour habiller un autre joueur.
8. En cas de blessure à un joueur sur la glace, aucun instructeur n'est autorisé à embarquer sur la glace sous peine d'une pénalité de deux minutes pour avoir retardée la partie, les premiers répondants s'occuperont du joueur.
9. Au début et à la fin des rencontres, nous demandons aux instructeurs de passer sous les estrades pour se rendre au banc des joueurs et non sur la glace. La seule exception est lors des finales où les instructeurs sont présentés après les joueurs, ils doivent donc passer sur la glace pour se rendre au banc.
10. Chaque équipe doit se présenter à l'aréna de St-Agapit 60 minutes avant le début de sa partie, à l'exception de la première joute de chaque jour, pour laquelle il est nécessaire d'arriver 40 minutes avant.
11. Une collation est servie par l'organisation du tournoi après chaque partie.
12. Le cartable exigé par Hockey-Québec est obligatoire à notre tournoi.

Trophées

Un trophée et une bannière seront remis à l'équipe championne et une bannière sera remis à l'équipe finaliste de chacune des classes, ainsi qu'une médaille à chaque joueur participant à la finale. Le trophée demeure la propriété du tournoi et devra être remis lorsque l'équipe viendra reprendre son cartable d'équipe au départ de l'aréna. De plus après chaque partie un cadeau est remis au joueur du match (tirage au sort) de chaque équipe.

Trajet

Consultez le lien suivant pour savoir comment se rendre au Centre Sportif G.H. Vermette de St-Agapit (environ 35minutes)
http://maps.google.ca/maps?f=d&source=s_d&saddr=215,+AUGUSTIN-DELISLE,+QUEBEC,+G2G+2J7&daddr=1128+rue+Centrale,+St-Agapit,+Qu%C3%A9bec,+G0S+1Z0&hl=fr&geocode=&mra=ls&sl=49.891235,-97.15369&sspn=37.921701,78.837891&ie=UTF8&ll=46.70126,-71.477394&spn=0.156811,0.307961&z=12

À noter qu'il y aura des prix d'entrée à l'aréna de 3,50 \$ pour adulte et 1 \$ pour 12 ans et moins, Passe pour 1 semaine 8\$, (gratuit pour les joueurs et le personnel de l'équipe).